



Statuts communicatifs de différentes formes du sujet grammatical dans le corpus Philosophèmes

Lidia Lebas-Fraczak, Aline Auriel

► **To cite this version:**

Lidia Lebas-Fraczak, Aline Auriel. Statuts communicatifs de différentes formes du sujet grammatical dans le corpus Philosophèmes. Cahiers du Laboratoire de Recherche sur le Langage, 2013, pp.115-137. <hal-00876469>

HAL Id: hal-00876469

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00876469>

Submitted on 24 Oct 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

STATUTS COMMUNICATIFS DE DIFFÉRENTES FORMES DU SUJET GRAMMATICAL DANS LE CORPUS *PHILOSOPHÈMES*

Lidia LEBAS-FRACZAK et Aline AURIEL
EA 999, LRL, Clermont Université, Université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand

Introduction

Selon le postulat de la linguistique fondée sur l'usage (ou *usage based theory*), tel qu'il est notamment formulé par M. Tomasello (2005), le langage est une manifestation de l'aptitude humaine à orienter l'attention et à détecter l'intention d'autrui. On retrouve ces idées dans l'ouvrage, bien plus ancien, du linguiste anglais A. H. Gardiner, que sa traductrice et commentatrice, C. Douay, a présenté comme le précurseur de la pragmatique. En effet, selon cet auteur,

« pour qu'il y ait discours, deux circonstances déterminantes doivent être réunies : (1) la perception de quelque chose présentant un intérêt suffisant pour inciter à l'action et (2) le désir d'associer à cette perception quelqu'un d'autre, d'une façon ou d'une autre » (Gardiner, 1932/1989 : 62-63).

Ainsi, on peut considérer avec A. H. Gardiner que le but général sous-jacent à tout acte de langage est « d'amener habilement l'auditeur à diriger son attention dans une direction donnée » (*ibid.* : 76). Il ne faut pas, cependant, s'arrêter au constat que parler c'est attirer l'attention sur quelque chose dans la réalité, car les énoncés ne sont bien évidemment pas toujours aussi simples et « référentiels » que, par exemple, *Regarde, il pleut*. Les énoncés sont souvent très complexes et comportent de nombreux éléments signifiants, qui, étant tous en relation avec le but communicatif poursuivi par le locuteur, n'ont pas le même statut vis-à-vis de ce but, ou la même « puissance fonctionnelle » selon les termes d'A. H. Gardiner. Comme le précise cet auteur,

« [le locuteur] sait quelles choses il désire mettre en relief et quelles choses ne font que contribuer à son but et, pour marquer ces différences, il utilise les ressources offertes par l'ordre des mots, les modulations de la voix, la vitesse d'élocution, etc. » (*ibid.* : 119).

La notion de mise en relief, ou de focalisation, est de plus en plus utilisée en linguistique pour expliquer les choix au sein des énoncés, que ce soit au niveau phonologique, syntaxique, lexical ou morphologique (cf., par exemple, Nølke 2001 et 2006). Cette notion doit, selon nous, être accompagnée d'une notion inverse, que nous nommons « dé-focalisation »¹. Cela implique que le discours n'est pas envisagé comme comportant, d'un côté, des formes à statut neutre et, d'un autre, des formes focalisées, mais que toute forme participe au jeu de la (dé-)focalisation.

¹ Cf. par exemple (Lebas-Fraczak, 2012).

Deux précisions sont nécessaires au sujet de la (dé-)focalisation. Premièrement, en dépit de la nature duale du terme, le phénomène, lui, n'est pas de nature binaire mais graduable, c'est-à-dire qu'un élément peut être « plus ou moins » focalisé ou dé-focalisé. Deuxièmement, la dé-focalisation (ou une moindre focalisation) d'une partie d'un énoncé se fait forcément au profit d'une autre, et donc toute forme linguistique (même dé-focalisée) participe à la focalisation, c'est-à-dire à l'orientation de l'attention de l'interlocuteur sur ce qui est le plus crucial dans un dire, afin de lui permettre de détecter l'intention communicative.

Les différences de statut communicatif des expressions et structures utilisées par les locuteurs concernent, entre autres, celles qui peuvent être choisies pour exprimer et introduire le sujet de la phrase. Le sujet grammatical ne doit pas être considéré comme ayant un statut stable, celui de « thème » (« thème du discours » ou « ce dont on dit quelque chose »), mais plutôt comme ayant un statut communicatif variable. L'objectif de cette étude est d'établir des correspondances entre la variation au niveau de la forme linguistique du sujet et la variation au niveau communicatif, cette dernière étant envisagée en termes de différences de degré de focalisation (du sujet lui-même et de la proposition au sein de laquelle il apparaît).

En dépit des particularités de nos données (notamment le jeune âge des locuteurs) la panoplie des formes en question s'avère riche. Il nous faudra donc opérer une sélection des formes que nous allons analyser dans un premier temps. Cela en passant par la catégorisation des formes, laquelle, comme nous le verrons, n'est pas sans poser quelques problèmes.

En dehors des objectifs liés à l'étude du fonctionnement du langage et de la communication, ainsi que du développement des compétences linguistico-communicatives chez les jeunes (inter-)locuteurs, nous espérons apporter, grâce à nos analyses, des éléments pouvant être utiles à d'autres types d'étude liés aux discussions à visée philosophique, notamment pédagogique et éducatif.

1. Premières analyses statistiques et catégorielles

Nous avons réalisé une analyse statistique sur trois discussions : deux (parmi neuf) enregistrées à Nantes en 2010², sur les thèmes respectifs « A quoi ça sert de partager ? » (« Partager ») en classe de CP et « La vie est-elle prêtée ou donnée ? » (« Vie prêtée ») en classe de CM2, puis « Les animaux sont-ils intelligents ? » (« Intelligence animale ») enregistrée en classe de 5^{ème} SEGPA (Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) à Gerzat en juin 2011³. Ces discussions matérialisent trois niveaux scolaires (et trois âges) différents et nous permettent de couvrir le primaire et le collège, de façon à avoir une vision globale de la discussion à visée philosophique et de voir les éventuelles variations liées à l'âge des élèves.

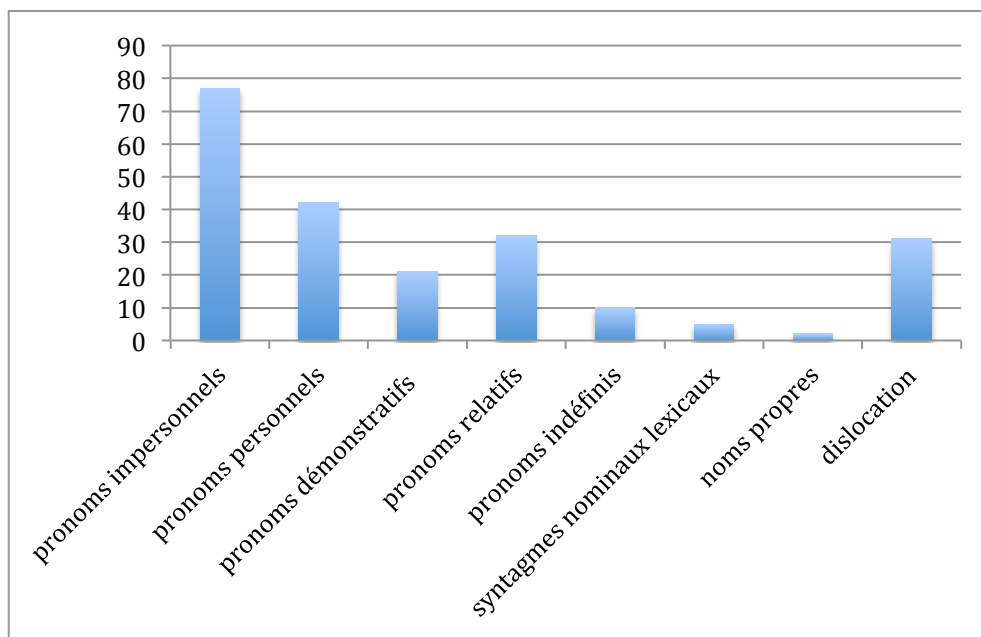
² Dans le cadre du projet DIASIRE (DIALogue SIGNification REflexion) financé par la MSH de Clermont-Ferrand.

³ Dans le cadre du projet structurant en SHS, financé par le Conseil Régional d'Auvergne, sur le thème : *Etude des phénomènes interlocutifs dans les discussions citoyennes à visée philosophique pratiquées à l'école et au collège.*

Pour ce faire, nous avons utilisé le logiciel de transcription ELAN, qui nous a permis de traiter les différentes formes du sujet. Nous nous sommes concentrées sur les sujets grammaticaux de 3^{ème} personne, ces derniers pouvant commuter avec des expressions nominales, de façon à pouvoir distinguer les types de sujets qui nous intéressent : les sujets nominaux (NOM)⁴, les sujets pronominaux anaphoriques (PRO)⁵ et les sujets « disloqués à gauche » (NOM+PRO)⁶.

Dans un premier temps, nous avons extrait les différentes formes du sujet de 3^{ème} personne utilisées par les élèves dans la discussion « Vie prêtée », de façon à avoir un échantillon complet des formes de sujet présentes dans le corpus.

Figure 1 : Les différentes formes du sujet de 3^e personne dans la discussion « Vie prêtée »



A travers la figure 1, on remarque une forte proportion de pronoms impersonnels en position de sujet grammatical (*il faut* ; *il y a* ; *ça dépend* ; *c'est... qui*). Les structures *c'est* et *il y a* sont très fréquentes en français parlé ; elles servent de « support » à un élément (Blanche-Benveniste, 2010).

On trouve également en position de sujet grammatical beaucoup de pronoms personnels anaphoriques *il(s)*, *elle(s)*. En effet, comme le remarque H. Jisa, grâce à plusieurs études statistiques :

« Les pronoms sont très tôt l'expression préférentielle pour le maintien des référents à travers des clauses successives » (Jisa, 2004 : 34)

⁴ Les sujets nominaux regroupent les syntagmes nominaux lexicaux et les noms propres.

⁵ Nous ne prenons pas en considération le pronom *on* car bien qu'il corresponde grammaticalement à la 3^{ème} personne du singulier, il est sémantiquement souvent équivalent à la première personne du pluriel.

⁶ Seuls les sujets suivis d'un verbe sont considérés comme sujet d'une proposition ; on ne compte donc pas les sujets répétés (ex. *ben elle elle elle est prêtée*).

De même, les pronoms démonstratifs (*c'* ; *ça*) sont assez présents en position de sujet grammatical. On trouve également le pronom relatif anaphorique *qui* et des pronoms indéfinis *tout le monde*, *chacun*, *quelqu'un*, *personne*.

Il est intéressant de noter que les syntagmes nominaux et les noms propres en position de sujet grammatical représentent une très faible proportion. Cela confirme les observations précédentes selon lesquelles à l'oral les locuteurs emploient peu les noms lexicaux en position de sujet au profit des pronoms (cf. Jisa, 2004 ; Coveney, 2005 ; Blanche-Benveniste, 2010).

Enfin, la position de sujet grammatical est également occupée par des sujets « disloqués ». La « dislocation » consiste à détacher, isoler un élément du reste de l'énoncé en le reprenant sous la forme d'un pronom clitique au sein de l'énoncé. L'élément peut être détaché à gauche (*la vie elle est donnée*) ou à droite (*elle est plutôt donnée la vie*) ; l'élément détaché peut être un syntagme nominal (*la vie elle*) ou un pronom disjoint (*eux ils*) ; il peut être repris par un pronom personnel (*la vie elle*) ou par un pronom démonstratif (*la vie c'est*). La dislocation englobe donc de multiples structures. La question se pose alors de savoir ce que l'on considère comme une dislocation. Ce terme est beaucoup utilisé et réfère parfois à des réalités disparates, d'où la nécessité de préciser notre objet d'analyse, ce que nous ferons dans la section suivante, pour la « dislocation à gauche ».

Quelques points peuvent être précisés dès à présent. Premièrement, l'élément disloqué est dépendant de l'énoncé auquel il se rattache ; il n'a aucune valeur énonciative propre. De ce fait, comme le remarquent D. Apothéloz et A. Grobet (2005), les apostrophes ne sont pas considérées comme dislocations puisqu'elles fonctionnent comme une énonciation autonome (*pourquoi tu dis ça Elsa*), il s'agit d'une interpellation. De plus, l'apostrophe n'a pas de fonction syntaxique alors que l'élément disloqué (*la vie elle est donnée*) se verrait attribuer la fonction de sujet ; la dislocation implique que l'on ait deux occurrences de la même fonction. On rencontre cependant un cas où le statut de l'élément disloqué, dépendant ou autonome, suscite quelques interrogations : la reprise pronominale d'un syntagme nominal (ou du pronom clitique *en*) introduit par *il y a* (*il y a des gens ils meurent par accident ; il y en a ben ils veulent se déguiser*). Certains linguistes considèrent que l'on est en présence de deux unités syntaxiques distinctes, chacune fonctionnant de manière autonome (Jeanjean, 1979 cité par Choi-Jonin & Lagae, 2005) ; d'autres pensent au contraire qu'il s'agit d'une seule unité. Pour C. Blanche-Benveniste (1997), la forme *il y en a* est utilisée à l'oral comme l'équivalent du pronom indéfini *certains* et fonctionne comme un élément disloqué lorsqu'elle n'est pas accompagné de *qui* (*il y en a... qui*). Nous ne rentrerons pas dans les détails du fonctionnement de cette structure⁷, mais nous la considérons comme l'équivalent d'une dislocation puisque (dans les exemples rencontrés dans nos corpus) les structures en *il y a* ne peuvent pas fonctionner comme des énoncés autonomes.

Deuxièmement, il y a une relation de coréférence entre l'élément détaché et celui qui le reprend. A. Coveney (2005 : 102) donne l'exemple suivant :

- (1) y en avait un qu'a pas reçu de lettre pendant / plus de quinze jours euh même trois semaines / et c'était la comédie tous les jours euh s'il avait pas de lettre—bon en plus y a des colis qui arrivent / alors **les colis c'est** la même chose /

⁷ Pour un aperçu plus large des structures *il y a... ils*, *il y a... qui*, voir (Choi-Jonin & Lagae, 2005).

Ici, selon l'auteur, le SN *les colis* n'est pas coréférentiel avec le pronom *c'*, même s'il semble l'être au premier abord, car l'énoncé devient agrammatical si l'on supprime le pronom *c'*, le résultat n'étant pas meilleur si l'on accorde le verbe avec son sujet présumé (**les colis sont la même chose*). A. Coveney considère que le locuteur a simplement omis une préposition (*alors avec les colis c'est la même chose*) ; en effet, celle-ci rend l'énoncé grammatical et équivalent à l'original. Cela nous amène à nous interroger sur des exemples de notre corpus, comme celui-ci (extrait de la discussion « Intelligence animale ») :

- (2) **les humains et les animaux c'est** un peu pareil au niveau de l'intelligence à part que:: y a des animaux qui sont plus euh évolués euh que les hu/ que les humains⁸

Dans cet énoncé, si l'on supprime le pronom clitique *c'*, la phrase devient agrammaticale, mais si l'on accorde le verbe avec le sujet (*les humains et les animaux sont un peu pareil*), elle redevient acceptable. Dans ce cas, le SN et le pronom clitique sont-ils coréférentiels ou le fait que le verbe ne soit pas accordé avec le sujet indique-t-il une absence de coréférence ? On peut poser la même question au sujet du SN et du pronom personnel dans l'exemple suivant (extrait de la discussion « Vie prêtée ») :

- (3) parce que si quand tu meurs euh tu as déjà utilisé ta vie donc c'est à peu près comme une pile quoi # **les piles elle va** forcément s'user quoi

Il semble qu'à l'oral certains accords ne soient pas systématiquement réalisés par les locuteurs ; certains linguistes évoquent une neutralisation du genre et du nombre (Lambrecht, 1981). Peut-on considérer que l'élément détaché et le pronom clitique sont coréférentiels malgré l'absence d'accord ? D. Apothéloz (1997) considère que, dans ce cas, le « pronom ne coréfère pas avec l'élément détaché ». M. Blasco-Dulbecco (1999) constate qu'étant donné l'obligation d'une relation de coréférence dans les dislocations, l'absence d'accord au sein de ces structures dérange. Cependant, pour elle,

« L'élément disloqué avant le verbe occupe une place syntaxique particulière avec le pronom, ce qui permet de rendre compte des divergences d'accord [au sein d'une dislocation]. »

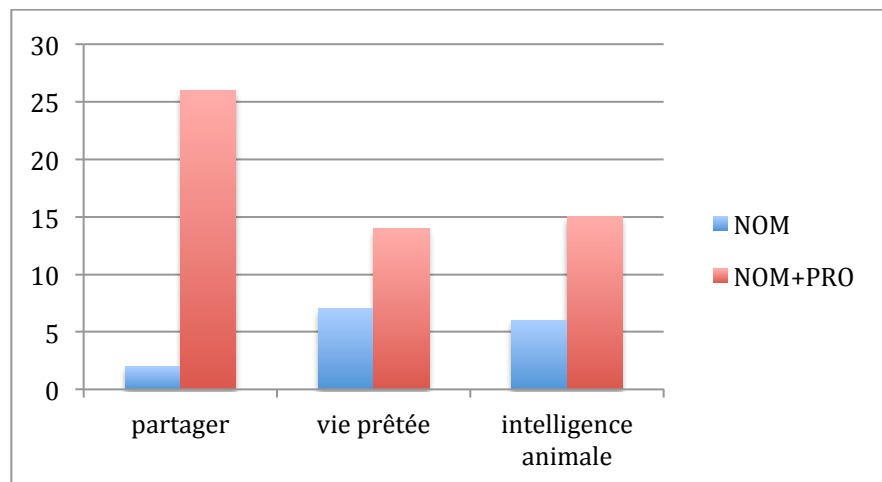
La question se pose alors de savoir comment catégoriser ces structures. Pour notre part, nous considérons que l'absence d'accord n'est pas synonyme de non-coréférence et nous ne distinguons donc pas la séquence *les piles elle va* des séquences où l'accord est respecté (d'autant qu'il s'agit d'un cas isolé dans notre corpus).

D'autres formes soulèvent des questions ; on trouve aussi des sujets verbaux qui entraînent une dislocation obligatoire pour conserver la grammaticalité de l'énoncé (*ça sert à rien de la redonner – ?la redonner sert à rien*). Choisir quoi compter est le problème central de toute analyse linguistique sur les variations. A. Coveney (2005), pour qui la forme « standard » du sujet est la forme dominante en français parlé, montre que les résultats sur la fréquence de la dislocation peuvent significativement varier en fonction des formes qui sont prises en compte ; ainsi, selon F. Gadet (1997), on ne trouve pas plus de 15-16% de sujets disloqués dans les corpus, alors que selon R. Ball (2000), la fréquence de la dislocation peut aller jusqu'à 50% en français familier.

⁸ Selon nos conventions de transcription, le symbole :: signale un allongement vocalique ; / signale un mot inachevé ; # signale une pause ; xxx représente un segment impossible à identifier ; [...] indique qu'un fragment est laissé de côté ; le texte entre accolades {} représente un commentaire du transcripteur.

En ce qui nous concerne, nous nous intéressons plus particulièrement aux « dislocations à gauche » et plus précisément aux structures correspondant à la forme NOM_i+PRO_i »⁹. De ce fait, nous ne traiterons pas les « dislocations à droite », celles-ci étant moins usitées d'une manière générale, ce qui se confirme dans notre corpus¹⁰. Pour cette étude, nous laisserons également de côté les cas où l'élément disloqué est un verbe (*partager c'est bien*), la dislocation étant obligatoire avec les sujets verbaux (*?partager est bien*). Nous ne prendrons pas en considération les cas où l'élément disloqué est un pronom disjoint, du type *eux ils*, cette structure ayant une fonction discursive particulière, celle d'exprimer un contraste explicite (cf. Nølke, 1997). On le remarque dans la discussion « Intelligence animale », où les élèves opposent régulièrement les humains aux animaux en utilisant les structures *nous on* versus *eux ils* (*nous on sait s'habiller et eux ils savent pas s'habiller*). Enfin, nous concentrerons précisément nos analyses sur les formes $NOM+PRO$ avec un pronom personnel. Nous excluons donc les dislocations où la reprise du nom se fait par un pronom démonstratif (*la vie c'est*), car, selon A. Coveney (2005), qui s'appuie sur (Barnes, 1985), lorsque qu'un sujet nominal est suivi par le verbe *être*, le pronom clitique coréférentiel *ce* apparaît presque toujours. Cela entraîne de nombreuses dislocations systématiques du type (*la mort c'est une étape de la vie*), c'est pourquoi nous nous sommes concentrées sur les SN repris par un pronom personnel qui par ailleurs sont beaucoup plus fréquents que ceux repris par un pronom démonstratif¹¹.

Figure 2 : Fréquence d'utilisation par les élèves des sujets du type NOM et $NOM+PRO$



À travers la figure 2, on remarque la forte présence des sujets $NOM+PRO$ par rapport aux sujets NOM , dans le sous-corpus utilisé pour cette étude statistique. La dislocation du sujet ($NOM+PRO$) est une construction fréquemment utilisée à l'oral, ce qui a été, par exemple, remarqué par K. Lambrecht (1981), notamment pour les syntagmes nominaux définis. M. Blasco-Dulbecco (1999) constate également que cette forme est une caractéristique essentielle du français parlé. En parlant de l'ordre SVO, R. Posner (1997)

⁹ Le symbole i indique qu'il y a coréférence entre le nom et le pronom.

¹⁰ Dans la discussion « Intelligence animaux », 90% des dislocations sont des dislocations à gauche ; dans « Vie prêtée », 88% ; dans le corpus « Partager », 56% (ce taux moins élevé s'explique par la redondance de la dislocation à droite : *c'est bien de partager*).

¹¹ Dans la discussion « Partager », on trouve une seule occurrence de SN repris par un pronom démonstratif.

remarque que le français parlé n'a que très rarement recours à la forme « prétendument non-marquée », au profit des dislocations (gauche et droite), des clivées (et pseudo-clivées), ou des constructions « présentatives » (comme *il y a* + nom ; *c'est/c'était* + nom). D'après les observations de C. Blanche-Benveniste (1994), on trouve à l'oral entre 2 et 8 fois moins de sujets nominaux qu'à l'écrit, selon les types de corpus¹².

On constate que la forme NOM+PRO est particulièrement présente dans le corpus « Partager », qui correspond à la classe de CP (6-7 ans). Plusieurs études ont montré un lien entre l'utilisation de cette forme et l'âge des locuteurs. Selon R. Ball (2000), la dislocation est particulièrement fréquente chez les jeunes, sans distinction de classe sociale. De même, pour H. Jisa (2004), l'utilisation de cette structure en position de sujet « doit diminuer avec le développement », celle-ci n'étant pas associée à un registre formel. De plus, les locuteurs plus âgés privilégient l'économie discursive, et ils préféreront donc le pronom clitique pour le maintien d'un référent. D'après son étude,

« L'expression NOM + PRO est fréquente, en particulier dans les textes de 5 ans (33%) et 7 ans (21%). NOM + PRO tombe à une fréquence de 11% chez les 10 ans et il n'est utilisé que très rarement par les adultes. »

Nos données (cf. figure 2) semblent confirmer ce lien entre l'âge des élèves et l'utilisation de la forme NOM+PRO dans la mesure où son utilisation est plus fréquente chez les CP que chez les CM2. Cependant, il ne faut pas négliger d'autres facteurs qui pourraient entrer en compte, tel que la nature du thème abordé dans la discussion, pouvant être plus ou moins concrète (plus dans « Partager » – CP et moins dans « Vie prêtée » – CM2)¹³. En outre, il s'avère que les 5^{ème} SEGPA (12-13 ans) utilisent autant cette forme que les CM2 (10-11 ans). À partir de là, plusieurs hypothèses peuvent se dégager. On peut supposer que la fréquence d'utilisation de la forme NOM+PRO est très élevée chez les jeunes enfants puis diminue et stagne (avant de diminuer éventuellement encore à partir d'un certain âge). On peut également faire l'hypothèse que la forme NOM+PRO est aussi présente, voire légèrement plus présente, chez les 5^{ème} SEGPA que chez les CM2¹⁴ du fait que les premiers sont des élèves en difficulté scolaire. Une étude plus large, prenant en compte toutes les discussions à visée philosophique à notre disposition, nous permettra de répondre à ces questions.

Quelle que soit l'évolution de sa fréquence d'utilisation selon l'âge, la structure NOM+PRO est une construction qui a « des siècles d'existence » (Blanche-Benveniste, 2010), et on en trouve déjà dans les premiers textes de français (Blasco-Dulbecco, 1999). Malgré la volonté des grammairiens, déjà au XVII^e siècle, de faire disparaître cette forme considérée comme non-standard et redondante (Chiflet, 1659, cité par Blanche-Benveniste,

¹² Cf. aussi (Blanche-Benveniste, 2010).

¹³ Toutefois, cela peut aussi avoir un lien avec l'âge. M. F. Daniel (2010) remarque que les « thèmes, identiques dans leur libellé, sont susceptibles de se conjuguer différemment selon l'âge des élèves », l'exploitation des thèmes étant de plus en plus abstraite et complexe en fonction de l'âge. M. F. Daniel et E. Auriac (2011) constatent qu'en primaire les thèmes sont souvent ancrés dans des contextes de tous les jours, les élèves appuient leurs réflexions sur leurs expériences personnelles. De ce fait, on peut supposer que les élèves plus jeunes introduisent plus de personnages, ce qui implique des changements de thèmes plus fréquents et a un impact sur l'utilisation de la forme NOM+PRO.

¹⁴ Classe de zone favorisée (Nantes ville).

1997, instruit : « ne dites pas *Mon père il est malade* au lieu de *Mon père est malade* »), celle-ci reste très présente en français parlé. De nombreuses questions sur cette construction subsistent ; on se demande ainsi si c'est réellement une construction programmée par le locuteur ou s'il ne s'agit pas simplement d'une trace de la pensée en train de se faire. Le fait que la forme NOM+PRO se soit « routinisée » à l'oral, de par sa forte utilisation, pose la question de sa grammaticalité ainsi que de son statut : quelle est la forme « marquée » et quelle est la forme « non-marquée ». Quoiqu'il en soit, il est légitime de considérer que les trois formes du sujet que sont la forme « disloquée » (NOM+PRO), le syntagme nominal lexical (NOM) et le pronom seul (PRO) ont des fonctions communicatives différentes, même dans les contextes où elles sont commutables. Dans la forme NOM+PRO, l'un des deux éléments pourrait toujours être supprimé sans poser de problèmes d'interprétation ; la combinaison des deux implique donc un besoin communicatif précis.

2. Quelques apports préalables et nouvelles hypothèses

Nous commençons par réunir quelques apports préalables relatifs aux deux formes du sujet, le pronom clitique de 3^{ème} personne (PRO) et les « dislocations à gauche » (NOM+PRO)¹⁵. À partir de là, nous nous proposerons de déterminer une différence fonctionnelle-communicative entre ces deux formes, en nous appuyant sur des extraits du corpus¹⁶. Dans la section suivante, nous intégrerons à notre analyse la forme lexicale du sujet (NOM).

2.1. *Sujet NOM+PRO vs sujet PRO : différence de degré de focalisation*

M. Hickmann (2004), citant plusieurs travaux de A. Karmiloff-Smith, évoque, concernant les pronoms, la « stratégie du sujet thématique » qui est développée chez les enfants à partir de 6-7 ans (celle-ci est maintenue mais devient moins rigide par la suite). Selon cette stratégie, les pronoms sujets servent d'indices du thème du discours, celui-ci correspondant au personnage principal du récit. Ainsi, un lien est fait entre « thématique » et « principal ».

Cette deuxième caractéristique (et donc ce lien) se retrouve dans l'analyse de G. Kleiber, pour qui le pronom *il* représente un « **actant principal** ».

« Le pronom *il* apparaît ainsi comme un indicateur de cohérence bien particulier. Il ne s'agit pas d'un simple outil de corréférence, d'une simple expression de continuité référentielle, comme il est souvent dit, non qu'il faille nier son rôle de ligateur, mais la cohérence qu'il établit est bien plus subtile et plus complexe : il désigne un référent en continuité avec une situation manifeste dans laquelle le référent se trouve impliqué comme actant principal. » (1994 : 83)

Selon A. Salazar Orvig *et al.* (2004), les pronoms de 3^{ème} personne correspondent à une **continuité attentionnelle** entre les interlocuteurs. Cette caractéristique, d'ordre interlocutif, est compatible avec celles, d'ordre discursif, de « sujet thématique » et d'« actant/personnage principal ». Il nous paraît possible d'établir une autre correspondance : avec la notion de focalisation, d'autant que les auteurs mentionnent également, en rapport avec les pronoms,

¹⁵ Nous faisons abstraction pour l'instant du fait que toutes les formes NOM+PRO ne sont pas considérées par tous les auteurs comme correspondant à la « dislocation à gauche ».

¹⁶ Toutes les discussions du corpus seront cette fois-ci utilisées.

« le maintien d'un **focus d'attention** » (*ibid.*). En effet, il paraît logique que ce qui est « principal », et qui doit (donc) continuer à mobiliser l'attention, bénéficie d'une certaine focalisation au sein du discours. Cela est conforme au principe d'iconicité formulé par la linguistique cognitive, et plus particulièrement au facteur de « quantité », qui consiste dans le fait que plus il y a d'expressions relatives à un élément dans le discours plus ce référent est « important » (cf. Delbecque, 2002). Ainsi, le pronom de 3^{ème} personne, en tant qu'une expression coréférentielle, peut être vu comme un « focalisateur ».

Il s'avère que les fonctions de « thématization » et de « focalisation » sont également attribuées à la forme NOM+PRO, ce qui va donc poser la question de la différence fonctionnelle entre ces deux formes.

M. Hickmann (*op. cit.*), signale que « [les dislocations à gauche] acquièrent la fonction de **promouvoir les topiques** » à partir de l'âge de 7 ans.

Dans une synthèse des analyses des « dislocations à gauche », D. Apothéoz cite les fonctions suivantes :

« - **introduction d'un référent** nouveau (éventuellement peu prévisible compte tenu du contexte) et attribution à ce référent du **statut de thème** ;
- réactivation d'un référent momentanément abandonné (en conversation, cet abandon peut être dû par exemple à une séquence latérale) »¹⁷ (1997 : 10).

L'idée de « promouvoir les topiques » et celle d'« attribution du statut de thème » sont compatibles, voire équivalentes. Dans la citation ci-dessus, on remarque en outre l'importance donnée à la (ré-)introduction d'un (nouveau) référent. Cela rejoint l'analyse de R. Martin, selon laquelle « la dislocation gauche » sert « à renouer avec un élément provisoirement abandonné » (1992 : 241)¹⁸.

Cependant, nos données enfantines montrent que la forme NOM+PRO n'apparaît pas nécessairement pour un « référent nouveau » ou « réactivé », même si cela est très souvent le cas. Dans les trois extraits suivants¹⁹ (venant respectivement des discussions « Vie prêtée », « Tomber malheureux » et « Vivre en sécurité »), les référents exprimés par la forme NOM+PRO sont introduits immédiatement avant.

- (4) moi je dirais donnée parce que si quand tu meurs tu as déjà utilisé ta vie donc c'est à peu près comme **une pile** quoi # **les piles elle** va forcément s'user quoi
- (5) j'étais triste parce que j'avais **une chienne** et **ma chienne elle** elle pouvait plus manger et plus boire donc du coup elle est morte
- (6) [...] y avait **des gens du quartier** et **les gens du quartier** bah ils étaient [...]

Donc, si le référent concerné n'est pas forcément « nouveau », on devrait plutôt insister sur sa nouveauté en tant que « thème »²⁰. Cependant, il ne s'agit pas d'une règle absolue, car

¹⁷ Elles sont complétées par d'autres fonctions : « marquage d'un changement de thème » (qui nous paraît redondante par rapport à la première) ainsi que « mise en contraste », « délimitation d'un cadre » et « reprise de données informatives préalablement apportées mais de manière dispersée » (qui ne correspondent pas directement aux cas sur lesquels porte notre analyse).

¹⁸ On peut aussi citer K. Lambrecht (1994) qui avance la même propriété.

¹⁹ Nous reprenons sous 4 l'exemple 3 cité plus haut.

²⁰ Pour une discussion sur la nature floue des notions comme « thème » et « topic » (ainsi que « rhème », « focus » ou « propos »), voir (Nølke, 2001). Cf. aussi (Apothéoz, 1997).

le thème ne doit pas nécessairement être nouveau (ou nouvellement introduit) pour être exprimé par la forme NOM+PRO, comme en témoigne l'exemple suivant, même s'il constitue plutôt une exception dans notre corpus²¹.

- (7) bah je dirais **elle** {la vie} est plus prêtée parce que # euh **la vie** bah **elle** va pas durer longtemps parce qu'on va mourir

En effet, la quasi-totalité des occurrences correspondent à un changement de thème, comme dans l'exemple suivant, où Lou revient sur *la vie* après qu'Emma ait parlé de *pile*²².

- (8) Emma : moi je dirais donnée parce que si quand tu meurs tu as déjà utilisé ta vie donc c'est à peu près comme une pile quoi # **les piles elle** va forcément s'user quoi
{Le maître transcrit la proposition.}
M : une pile qui s'use # voilà euh Lou
Lou : **la vie** bah **la vie elle** est plutôt donnée parce que [...]

A côté de la notion de « thème », la forme NOM+PRO du sujet a été souvent liée à la fonction de « mise en relief » (cf. Apothéloz, 1997). En s'appuyant sur d'autres études, D. Apothéloz adopte le point de vue selon lequel s'il n'y a pas de rupture intonative, il ne s'agit pas d'une « dislocation à gauche », et la forme est « sans valeur pragmatique particulière » (*ibid.*).

H. Nølke (1997, 2001) associe, pour les sujets NOM+PRO (contenant une rupture intonative), les fonctions de « thématisation » et de « focalisation », en considérant que cette forme permet de focaliser le thème. Cette focalisation se justifie, selon lui, par le besoin d'opérer un contraste avec le thème de l'énoncé précédent, ce qui correspond au changement de thème. Selon l'auteur, sans rupture intonative, il s'agit toujours d'une « dislocation à gauche », mais, dans ce cas, le sujet n'est pas focalisé ou mis en relief, et la forme n'a donc aucune fonction communicative particulière, s'agissant d'une « tendance mécanique » des locuteurs. Cependant H. Nølke nuance cette analyse, en admettant que, selon que la présence ou l'absence de rupture est plus ou moins remarquable, « la focalisation peut être plus ou moins forte jusqu'au point de "disparaître" complètement » (ce qui fait que « le changement de thème peut être plus ou moins marqué ») (2001 : 159). Il apparaît ainsi l'idée de graduation de la focalisation, qui nous semble en effet très utile.

Nous pensons toutefois que la focalisation ne disparaît pas complètement en cas d'absence de rupture intonative (et/ou pause), bien au contraire. Selon nous, il est possible de considérer la focalisation comme la fonction générale de cette forme, qui reste valable même là où il n'y a pas changement de thème (comme dans l'exemple 7). On peut considérer que le support linguistique de cette forte focalisation réside dans la redondance formelle²³, c'est-à-dire dans l'ajout d'un morphème n'ayant pas d'utilité interprétative. Ce marquage morphologique peut (mais ne doit pas nécessairement) être accompagné d'une marque supplémentaire, de nature prosodique, augmentant le degré de focalisation.

Ainsi, nous proposons que, bien que la focalisation soit de mise pour les deux formes, PRO et NOM+PRO, le degré de focalisation n'est pas le même dans les deux cas : davantage

²¹ La rareté des cas où le sujet « disloqué à gauche » possède déjà le statut de sujet dans le contexte qui précède immédiatement a été remarqué aussi par M. Blasco (1995).

²² La lettre M signifie « maître » ou « maîtresse ».

²³ Cf. le facteur de « quantité » évoqué plus haut.

de focalisation avec NOM+PRO qu'avec PRO. Le plus faible degré de focalisation avec le sujet-thème PRO est compatible avec sa nature « non-nouvelle », alors que le sujet NOM+PRO constitue souvent un thème nouveau. Là où le thème n'est pas nouveau avec le sujet NOM+PRO, c'est un autre facteur qui motive la (relativement) forte focalisation : pour l'exemple 7, on remarque une hésitation (pause + *euh*) qui précède la mention du sujet, risquant d'affaiblir l'attention des interlocuteurs. Il ne s'agit donc pas de suivre une opposition du type « topic / focus » et de considérer que la focalisation s'applique uniquement à l'information nouvelle, car ce qui est « non-nouveau » peut se trouver dans le domaine focalisé²⁴ (cas du sujet PRO et du sujet NOM+PRO correspondant à un thème non-nouveau).

Il est important, selon nous, de reconnaître que la focalisation n'est pas une affaire de quelques marques dédiées et isolées, mais qu'elle se construit grâce à toute une variété de marques, qui peuvent être complémentaires ou concurrentes. Ainsi, là où le sujet a été exprimé par le pronom seul, la présence d'une autre marque peut renforcer la focalisation. Nous pensons ici aux « expressions introductives » comme *je trouve*, *je dirais*, *je pense*, dont la motivation communicative, à part le marquage explicite de la subjectivité, consiste, selon nous, à « repousser » le contenu propre du message plus loin dans l'énoncé afin d'augmenter sa focalisation.

Nous avons observé que l'emploi de ces « introducteurs » favorise l'expression du sujet sous forme de PRO plutôt que de NOM+PRO, comme l'illustre l'extrait ci-dessous (avec les tours de parole pertinents numérotés), qui correspond au début de la discussion « Vie prêtée » (après le rappel du thème)²⁵. Si l'on reconnaît aux « introducteurs » une fonction de focalisation, cette distribution va dans le sens de l'hypothèse selon laquelle la forme NOM+PRO marque une focalisation plus forte que la forme PRO.

- (9) Camille : bah **je dirais elle** est plus prêtée parce que # euh **la vie** bah **elle** va pas durer longtemps parce qu'on va mourir
{Le maître écrit la proposition.}
M : vie # durer longtemps car on va mourir # c'est tout Camille oui
Camille : oui
M : Clarisse
- (10) Clarisse : euh **moi je trouve qu'elle** est plus donnée parce que bah comme on va mourir euh # quand on va on va mourir elle est finie donc euh bah c'est elle est à nous enfin # xxx
M : d'accord {écrit la proposition} car on va # Elsa
Elsa : bah moi je dirais # je suis d'accord avec Camille parce que euh quand on emprunte quelque chose il faut le rendre # et bah c'est pareil pour la vie
{Le maître transcrit la proposition.}
M : quand on vit # c'est pareil pour la vie # Nathan
Nathan : bah moi je suis pas trop d'accord avec Elsa parce que c'est vrai que quand on te prête quelque chose faut plutôt le # le # le redonner mais euh # on # déjà on sait pas trop si # c'est prêté ou donné alors ça sert à rien de la redonner si tu sais pas déjà si elle est à elle
{Le maître transcrit la proposition.}
M : déjà on sait pas trop # si elle # si elle est à elle # on sait pas trop
Nathan : bah je sais pas qui sait après mais
M : on ne sait pas trop si
{Le maître transcrit la proposition.}
M : alors # Emma

²⁴ Cf. aussi (Nølke, 2001).

²⁵ Les tours de parole numérotés 9 et 11 correspondent respectivement aux exemples 7 et 4 plus haut.

- (11) Emma : **moi je dirais donnée** parce que si quand tu meurs tu as déjà utilisé ta vie donc c'est à peu près comme une pile quoi # **les piles elle** va forcément s'user quoi
{Le maître transcrit la proposition.}
M : une pile qui s'use # voilà euh Lou
- (12) Lou : **la vie bah la vie elle** est plutôt donnée parce que ça t'appartient et ça t'appartient et tu en fais ce que # enfin tu en fais ce que tu veux de ta vie et quand tu meurs bah tu après # bah quand tu meurs c'est quand même ta vie tu l'auras vu défiler devant toi
[...]
M : voilà # Arthur
- (13) Arthur : bah **moi je pense que elle** est donnée parce que c'est # la vie on peut pas la # une fois qu'elle est utilisée on peut pas la donner aux autres personnes parce que bah elle est finie elle est terminée on peut pas c'est
{Le maître transcrit la proposition.}

On observe que la forme du sujet NOM+PRO en début de tour de parole (12) n'est pas précédée d'une expression introductive, alors que tous les pronoms de 3^{ème} personne en début de tour de parole le sont. Parmi les quatre occurrences d'expressions introductives, une (11) n'est pas suivie du pronom *elle* mais directement de l'attribut *donnée*. La non-expression du sujet peut être vue comme consistant à dé-focaliser cet élément. Cela semble indiquer que la focalisation en jeu n'est pas une focalisation du sujet (thème) lui-même, mais plutôt de la proposition entière.

Etant donné la nature relativement concurrente des deux marques de la focalisation « forte » que sont les « introducteurs » et la forme du sujet NOM+PRO (même s'il n'est pas exclu de les combiner, comme nous l'avons observé dans le corpus), on peut avancer l'hypothèse que la portée de la focalisation dans le cas de la forme NOM+PRO est la même, c'est-à-dire que ce n'est pas le sujet-thème qui est focalisé mais que c'est la proposition ou la phrase entière. L'intégration dans l'analyse de la forme du sujet NOM permettra de consolider cette hypothèse.

2.2. *Sujet NOM : dé-focalisation de la proposition*

Comme nous l'avons vu dans l'analyse statistique plus haut, la forme du sujet NOM s'avère être très faiblement représentée, ce qui converge avec les analyses préalables du discours oral, incluant des données enfantines.

Dans le but de découvrir la fonction communicative de cette forme, en comparaison avec les formes PRO et NOM+PRO, nous avons relevé toutes les occurrences du sujet NOM de toutes les discussions constituant notre corpus, et étudié leur contexte. Cette analyse nous permet d'avancer l'hypothèse que, au sein du type du discours représenté par ce corpus, la forme du sujet NOM est un moyen de « dé-focalisation ».

Nous commençons par une illustration constituée par un tour de parole d'élève et sa reprise par la maîtresse, provenant de la discussion « Tomber malheureux ».

- (14) Maël : comment # euh moi aussi **la piscine elle** est cassée mais **ma maman** va m'en acheter une autre # mais **ça** me rend malheureux
M : ça te rend malheureux que tu n'aies plus de piscine

Il est assez facile de constater que la proposition *ma maman va m'en acheter une autre* a un statut « secondaire » au sein du dire de l'élève. Elle peut être considérée comme une digression, qui, bien qu'ayant sa motivation et sa fonction dans le dire, n'est pas en lien direct avec le but communicatif (principal) du locuteur, qui est (conformément au thème de la

discussion) de parler de quelque chose qui le « rend malheureux ». En effet, le pronom anaphorique *ça* dans la dernière proposition ne renvoie pas à l'achat futur d'une nouvelle piscine, mentionné juste avant, mais au fait que la piscine soit cassée. La reprise faite par la maîtresse consolide ce retour sur le « cœur du propos ».

Nous avons remarqué qu'une grande majorité des emplois de la forme NOM apparaît dans les cas de citation de parole d'autrui, que ce soit pour l'accepter ou, plus fréquemment, pour s'y opposer. Par exemple, dans la discussion « Intelligence animale », la totalité des occurrences de cette forme du sujet (toutes provenant de locuteurs différents), est liée à ce type de contexte. Nous les reportons ci-dessous.

- (15) ben:: je reviens à la question d'Alexandra ben que les an/ ben oui que c'est c'est vrai que **les animaux** sont intelligents parce que des fois y a des chiens quand tu leur quand tu leur donnes des ordres ben ils y font pas mais y a les autres chi/ les autres:: animaux ben ils y font des fois
- (16) ben je reviens sur euh Isabelle parce que quand elle dit que **les chiens** sont intelligents
[...]
quand ils obéissent et ben non parce que c'est quand on leur apprend [...]
- (17) ben quand quand je reviens à François ben déjà y a le:: euh je me rappelle plus ce qu'il a dit François
[...]
ah **les animaux** élèvent leurs petits
[...]
ben que:: il y a pas que ça aussi encore il y a euh euh comment on dit déjà y a leurs empreintes
- (18) ben elle dit que:: **les animaux** sont pas intelligents mais ils savent manger les animaux aussi

Nous pensons qu'il est possible de faire un lien entre une telle citation et la « dé-focalisation », dans la mesure où il paraît naturel que le locuteur, qui prend part à une discussion, tient à focaliser son propre apport à la discussion plutôt que l'apport déjà fait par quelqu'un d'autre (et qui est donc présupposé). Ainsi la dé-focalisation du dire cité sert à mieux focaliser le nouveau dire, qui constitue un nouvel apport à la discussion²⁶.

Il n'est pas possible de comparer de manière systématique les tours de parole ci-dessus avec des tours de parole sans citation des mêmes locuteurs, ce qui serait selon nous nécessaire pour étayer nos observations et conclusions, mais nous sommes en mesure de le faire pour une personne, l'auteur du tour de parole en 17 (avec citation) et de celui en 19 ci-dessous (sans citation) : c'est la forme NOM+PRO qui apparaît dans ce deuxième et non plus la forme NOM.

- (19) [...] parce que [...] quand les a/ quand **les oiseaux ils** vont immigrer ben ils savent comment se diriger

Un autre exemple peut être donné (extrait de la discussion « Police »), où, dans le même tour de parole, l'élève (Karima) a recours à la forme NOM dans le cas de citation (de la parole de Mounir) et à la forme NOM+PRO dans le cas de son propre dire.

- (20) Mounir : euh si # si y a plus de sang eh bah comment ils vont faire les policiers pour retrouver les jeunes

²⁶ Un lien peut être établi avec les différents degrés de raisonnement chez les enfants dans ce type de discussion définis par E. Auriac-Peyronnet (2003), consistant dans « l'appropriation croissante par les sujets de ce qui se dit pour pouvoir penser par eux-mêmes ». Il nous semble que ce sont le « jugement » et la « création » (« nouvelle exploration », « idée originale ») qui apparaissent dans nos exemples.

Karima : euh à côté de chez moi

M : oui

Karima : ah comment **les policiers** vont retrouver les jeunes # euh bah c'est facile parce que les jeunes # les jeunes eh bah en fait ils ont # ils vont faire # ils vont aller dans un # ils vont # bah c'est comment ils vont faire bah peut-être **les policiers ils** vont aller dans un labo/

Dans l'exemple 21 ci-dessous (extrait de la discussion « Vie prêtée »), la première occurrence du sujet NOM, dans le tour de parole de Clarisse, apparaît dans une proposition présupposée (*la personne meurt*), qui renvoie aux paroles d'Elsa. La deuxième occurrence de ce même sujet (*la personne*) a également la forme NOM, la dé-focalisation étant due cette fois-ci à un facteur différent, qu'on peut appeler « virtualisation » ou « contre-factualité ». On remarque que le sujet de la proposition suivante apparaît sous forme NOM+PRO (*le bébé il*).

(21) Elsa : bah moi je suis d'accord avec Maxime parce que la vie # elle est prêtée mais elle peut être aussi donnée parce que quand quelqu'un meurt # par exemple sur l'autoroute # quand il a un accident # bah il donne sa vie à un bébé qui naît

[...]

Clarisse : alors moi je suis pas vraiment d'accord avec Elsa parce que **la personne** meurt mais elle donne pas vraiment sa vie c'est plutôt un autre bébé qui naît et qui euh # enfin # même si **la personne** était pas morte **le bébé il** serait né

La motivation de la dé-focalisation au moyen de la forme NOM est encore différente dans l'exemple suivant (discussion « Vivre en sécurité »).

(22) attends # **ils** {les gens du quartier} étaient en train de faire des # par exemple d'écrire sur les murs des trucs pas bien et **les policiers les poli/ ils** étaient comme ça {bras croisés} # **les policiers** restaient comme ça et **les gens du quartier ils** attendaient que **les policiers ils** rentrent dans le porche

La forme du sujet NOM (dans la proposition *les policiers restaient comme ça*) apparaît dans un contexte de répétition, la proposition précédente (contenant la forme NOM+PRO) étant sémantiquement équivalente. La répétition pouvant être considérée comme un moyen de focalisation (cf. le facteur de « quantité »), l'emploi de la forme focalisante NOM+PRO serait ici superflu. Donc, il ne s'agit pas, dans ce cas, de marquer la dé-focalisation d'une proposition au profit d'une autre, comme pour la « digression », la « citation » ou la « virtualisation », mais de céder la place à une autre forme de focalisation (un peu comme pour le choix de la forme PRO après une « introduction »).

Conclusion

Après une analyse catégorielle et statistique des formes du sujet dans le corpus *Philosophèmes*, nous nous sommes concentrées sur trois formes : pronom personnel de troisième personne (PRO), nom seul (NOM) et nom suivi d'un pronom personnel (NOM+PRO), avec le but de déterminer leurs fonctions communicatives respectives au sein du type de discours en question. L'hypothèse générale étant que ces formes du sujet sont des marques de différents degrés de focalisation ou, plus précisément, d'une différence de statut communicatif des propositions concernées, statut plus ou moins « central » vis-à-vis du but communicatif. Nous avons proposé, à travers l'analyse du corpus, que la forme NOM+PRO est une marque d'une focalisation plus forte que la forme PRO, alors que la forme NOM est une marque de dé-focalisation. Ainsi, une proposition contenant la forme NOM du sujet, en absence d'une autre marque de focalisation (comme, par exemple, la répétition) serait une

proposition qui, bien que contribuant au but communicatif, « ne fait *que* contribuer »²⁷, car ce n'est pas celle que le locuteur souhaite placer au centre de l'attention. En effet, nous avons pu observer que la forme NOM du sujet apparaît au sein des propositions particulières, pouvant être intuitivement considérées comme « non-centrales » au sein de l'énoncé (cas de la « citation », la « digression » et la « virtualisation »). L'analyse de nouvelles discussions enregistrées récemment en collège nous permettra d'étayer nos hypothèses. Il serait également intéressant de confronter ces hypothèses à d'autres types de discours oraux.

Références bibliographiques

- APOTHELOZ, D. (1997), Les dislocations à gauche et à droite dans la construction des schématisations, dans Miéville, D., Berrendonner, A. (éds), *Logique, discours et pensée. Mélanges offerts à Jean-Blaise Grize*, Berne, Peter Lang, 183-217.
[denis.apotheloz.perso.sfr.fr/articles/JBG_Article.pdf]
- APOTHELOZ, D. & GROBET, A. (2005), Appendices dans le discours: aspects syntaxiques, prosodiques et pragmatiques, *TRANEL*, 41, 95-126.
- AURIAC-PEYRONNET, E. (2003), Prendre en compte une opposition de forces dans la discussion philosophique, *Diotime L'Agora*, 71, 50-55.
- BALL, R. (2000), *Colloquial French Grammar: A Practical Guide*, Oxford, Blackwell.
- BARNES, B. K. (1985), *The Pragmatics of Left Detachment in Spoken Standard French*. Amsterdam, John Benjamins.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1994), Quelques caractéristiques grammaticales des « sujets » employés dans le français parlé des conversations, Actes du colloque *Subjecthood and subjectivity*, Paris, Londres : Ophrys / Institut Français du Royaume-Uni, 77-107.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1997), *Approches de la langue parlée en français*, Gap-Paris, Ophrys.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. & MARTIN, P. (2010), *Le français. Usages de la langue parlée*, Leuven/Paris, Peeters.
- BLASCO, M. (1995), Dislocation et thématization en français parlé, *recherches sur le français parlé*, 13, 45-65.
- BLASCO-DULBECCO, M. (1999), *Les dislocations en français contemporain. Etude syntaxique*, Paris, Champion.
- CHOI-JONIN, I. & LAGAE, V. (2005), Il y a des gens ils ont mauvais caractère. A propos du rôle de *il y a*, dans Murguía, A. (éd.), *Sens et Références. Mélanges Georges Kleiber*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 39-66.
- COVENEY, A. (2005), Subject Doubling in Spoken French: A Sociolinguistic Approach, *French Review*, 79/1, 96-111.
- DANIEL, M. F. (2010), Cours de pratiques philosophiques de la maternelle à l'université, *Diotime*, 46.
- DANIEL, M. F. & AURIAC, E. (2011), Philosophy, Critical thinking and Philosophy for Children, *Educational Philosophy and Theory*, (EPAT), 43(5).
- DELBECQUE, N. (2002), *Linguistique cognitive, Comprendre comment fonctionne le langage*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.

²⁷ Cf. la citation d'A. H. Gardiner dans l'Introduction.

- GADET, F. (1997), *Le français ordinaire*, Paris, Colin.
- GARDINER A. H. (1932), *The Theory of Speech and Language*, Oxford, Clarendon Press. (Traduction française par Douay C., 1989, sous le titre *Langage et acte de langage. Aux sources de la pragmatique*, Presses Universitaires de Lille.)
- HICKMANN, M. (2004), Le développement de la cohésion dans la narration orale chez l'enfant : perspectives inter-langues, *La cohésion chez l'enfant, CALaP*, 24, 13-31.
[http://www.modyco.fr/index.php?option=com_docman&task=cat_view&gid=977&Itemid=4&lang=fr]
- JISA, H. (2004), Augmenter la cohésion dans des textes narratifs : une étude développementale du maintien et de la réintroduction des sujets, *La cohésion chez l'enfant, CALaP*, 24, 33-56.
[http://www.modyco.fr/index.php?option=com_docman&task=cat_view&gid=977&Itemid=4&lang=fr]
- KLEIBER, G. (1994), *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- LAMBRECHT, K. (1981), *Topic, antitopic and verb agreement in non-standard French*, Amsterdam, John Benjamins.
- LAMBRECHT, K. (1994), *Information structure and sentence form: topic, focus and mental representations of discourse referents*, Cambridge, Cambridge University Press.
- LEBAS-FRACZAK, L. (2012), La « (dé-)focalisation » comme critère interlocutif d'analyse des morphèmes grammaticaux : le cas de l'imparfait en opposition au passé composé et au présent, dans Douay, C. & Roulland, D. (dir.), *L'interlocution comme paramètre*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 167-181.
- MARTIN, R. (1992), *Pour une logique du sens*, Paris, PUF.
- NØLKE, H. (1997), Note sur la dislocation du sujet : thématisation ou focalisation ?, dans Kleiber, G. & Riegel, M. (éds), *Les formes du sens. Etudes de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 281-294.
- NØLKE, H. (2001), *Le regard du locuteur 2. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Editions Kimé.
- NØLKE, H. (2006), La focalisation : une approche énonciative, dans Włodarczyk, H. (éd.), *La focalisation dans les langues*, Paris, L'Harmattan, 59-80.
- POSNER, R. (1997), *Linguistic Change in French*, Oxford, Clarend.
- SALAZAR ORVIG, A., FAYOLLE, V., HASSAN, R., LEBERMARIN, J., MARCOS, H., MORGENSTERN, A. & PARES, J. (2004), Emergence des marqueurs anaphoriques : le cas des pronoms, *La cohésion chez l'enfant, CALaP*, 24, 57-82.
[http://www.modyco.fr/index.php?option=com_docman&task=cat_view&gid=977&Itemid=4&lang=fr]
- TOMASELLO, M. (2005), *Constructing a Language. A Usage-Based Theory of Language Acquisition*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press.